

LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau contrat social pour l'Agriculture
Issu des travaux de
l'Assemblée Citoyenne pour l'Agriculture (ACA)



Paris, le 28 septembre 2020 – Après deux journées intenses de débats autour des enjeux de la politique agricole française et européenne, la première Assemblée Citoyenne sur l'Agriculture (ACA), organisée par la Commission nationale du Débat Public (CNDP), qui réunissait du 25 au 27 septembre à Paris, 125 citoyennes et citoyens tirés au sort, venant de toute la France, est parvenue à se mettre d'accord sur les termes d'un nouveau contrat social pour l'agriculture.

[Ce document](#), articulé autour de **6 objectifs et 17 leviers**, qui intègre dans les résultats la pluralité des points de vue, va être adressé au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin qu'il soit utile pour élaborer le prochain plan stratégique national de la Politique Agricole Commune.

La méthodologie de travail

La méthodologie de travail avec les citoyens a été élaborée par la commission particulière du débat public, discutée et validée par les membres du comité d'experts de l'ACA.

Du point de vue méthodologique, tout le travail des trois jours est structuré autour de 4 étapes inspirées des méthodes d'écoute active, de la co-construction.

1. Ouvrir, poser le cadre, présenter le mandat

Il s'agit de présenter la démarche, de détailler le programme de travail ; de présenter le mandat confié à l'Assemblée à travers l'intervention du comité d'experts et des responsables politiques.

2. Installer le groupe et partager les règles du débat

Il s'agit de permettre aux participants de rentrer en confiance dans une dynamique d'écoute et d'échange et de pouvoir participer et contribuer activement aux travaux, dans le respect de 3 règles : parler avec responsabilité, écouter avec attention, avoir une attitude bienveillante à l'égard du groupe.

3. Partager des connaissances, questionner des parties prenantes

Il s'agit de poser un cadre de connaissances générales partagées. L'idée est aussi de proposer, à travers des auditions de parties prenantes, des parcours d'informations non seulement présentés par des experts ou chercheurs mais par les acteurs de l'agriculture et de la PAC eux-mêmes.

4. Délibérer en groupe et produire un point de vue/positionnement structuré

Il s'agit de permettre des échanges structurés autour de questions précises afin de produire un document contenant les termes d'un nouveau « contrat social » de la PAC.

Le panel des citoyens

Ce panel ne vise pas à représenter la France du point de vue statistique mais davantage la diversité et la significativité de sa population. Des critères de sélection ont toutefois été identifiés : âge, genre, catégories socio-professionnelles, résidence en milieu urbain, périurbain ou rural.

Les membres du Comité des Experts

Cécile Détang-Dessendre

Directrice scientifique adjointe « Agriculture » de Inrae. Économiste spécialisée sur les questions de développement rural, ses travaux portent plus particulièrement sur les questions d'emploi et d'activités. Elle a dirigé le laboratoire de sciences sociales d'Inrae de Dijon (le CESAER), spécialisé sur les questions d'aménagement du territoire et de dynamiques rurales. A la direction scientifique d'Inrae depuis 2017, elle porte notamment les réflexions sur la diversité des systèmes agricoles et instruit la structuration des recherches sur l'agriculture biologique. Elle suit également un chantier sur les enjeux de la réforme de la PAC post 2020 et les besoins de recherche.

Olivier Lazzarotti

Géographe, professeur à l'Université de Picardie-Jules-Verne et membre du rhizome Chôros. Développant le concept de l'habiter, il s'interroge sur les nouveaux styles de vie contemporains pour en examiner les conséquences, en particulier dans les espaces dit ruraux. Ces travaux portent sur la France et l'Europe, mais sont aussi mis en perspectives avec les situations canadiennes, marocaines et chinoises.

Gilles Trystram

Professeur, directeur Général AgroParisTech depuis le 1er septembre 2011, il est également coordinateur du projet HILL Hybrid-Innovative-Learning-LAB dans le cadre du programme Nouveau Coursus à l'Université (NCU) et Président des jurys des concours ingénieurs d'Enseignement Supérieur Agricole. Professeur en génie des procédés Alimentaire et Automatique, il est spécialiste des questions relevant des procédés alimentaire et biologique, de la construction des aliments, de l'alimentation notamment l'alimentation durable. Auteur et co-auteur de 140 publications scientifiques, Gilles Trystram est également chevalier de la légion d'honneur et médaillé de vermeil de l'Académie d'agriculture de France, membre de l'académie des technologies et membre correspondant de l'académie d'agriculture.

Après avoir été suspendu en raison de la crise sanitaire, le débat public sur l'agriculture *ImPACtons !*, organisé par la Commission nationale du Débat Public (CNDP), a repris le 1er septembre avec :

- la réouverture de la plateforme participative jeparticipe.impactons.debatpublic.fr jusqu'au 31 octobre
- [des débats sur le terrain organisés dans chaque région de France du 11 septembre au 28 octobre](#)
- [des débats maison grâce à un kit téléchargeable](#)
- des [cahiers d'acteurs](#).

Télécharger :

- > [Le dossier de presse du débat](#)
- > [Le communiqué de presse relatif au compte-rendu d'étape remis au ministère de l'Agriculture et de l'alimentation le 19 juin](#)
- > [Le contrat social sur l'Agriculture issu de l'Assemblée citoyenne sur l'Agriculture](#)

Suivre le débat :

impactons.debatpublic.fr

www.facebook.com/DebatImPACtons

twitter.com/DebatImPACtons

Relations Presse :

Sabine Rozier-Deroche | Taola consultants Tél : 06 42 66 45 24 srd@taolaconsultants.com